

LISTE DE CONTRÔLE POUR L'AVANT-PROGRAMME ENDURANCE 2008



Concours (cat.): CEIO 3* 160 kms

(lieu): Compiègne

(NF): FRANCE

Date: 31 mai 2008

CONDITIONS GENERALES

Le concours est organisé conformément:

- Aux Statuts de la FEI, 22^{ème} édition, en vigueur au 15 avril 2007
- Au Règlement Général de la FEI, 22^{ème} édition, en vigueur au 1^{er} juin 2007
- Au Règlement Vétérinaire FEI, 10^{ème} édition, en vigueur au 1^{er} janvier 2006)
- Au Règlement FEI des Raids d'Endurance, 6^{ème} édition, en vigueur au 1^{er} janvier 2005
- Au classement FEI par Etoiles pour Endurance, en vigueur au 1^{er} janvier 2005
- Ainsi qu'à toutes les corrections et modifications aux Règlements susmentionnés, publiées ultérieurement par la FEI.

Les Statuts et le Règlement Général comportent une clause arbitrale selon laquelle, tout appel contre une décision rendue par la FEI ou l'un de ses organes, sera arbitrée exclusivement par le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) dont le siège est à Lausanne, Suisse.

Il est de la responsabilité des Fédérations Nationales de s'assurer que leurs participants ont l'âge correct pour participer à la compétition; les cavaliers ainsi que les chevaux doivent être inscrits auprès de la FEI.

.....

**L'Annexe fait partie intégrante de cet avant-programme
FEI approuvé et signé.**

Ceci doit être imprimé dans le programme définitif

Date:

Signature : _____

Ian Williams
Directeur
Département Endurance

CEI 1* - RAID SUR UN JOUR

CLASSES	ETOILES	KM
CEI	1*	40
CEI	1*	50
CEI	1*	60
CEI	1*	70
CEIJYR	1*	40
CEIJYR	1*	50
CEIJYR	1*	60
CEIJYR	1*	70

CEI 2* - RAID SUR UN JOUR

CLASSES	ETOILES	KM
CEI	2*	80
CEI	2*	90
CEI	2*	100
CEI	2*	110
CEIJYR	2*	80
CEIJYR	2*	90
CEIJYR	2*	100
CEIJYR	2*	110

CEI 3* - RAID SUR UN JOUR

CLASSES	ETOILES	KM
CEI	3*	120
CEI	3*	130
CEI	3*	140
CEI	3*	150
CEI	3*	160 and +
CEIO	3*	160
CEIJY	3*	120
CEIOJY	3*	120

CEI 4* - RAID SUR UN JOUR

CLASSES	ETOILES	KM
CEI-CH	4*	160
CEIJY-CH	4*	120

CEI 2* - 2 RAID SUR DEUX JOURS

CLASSES	ETOILES	KM
CEI	2*	80 + (2)
CEIJY	2*	80 + (2)

CEI3* - 2 RAID SUR DEUX JOURS

CLASSES	ETOILES	KM
CEI	3*	160 + (2)

<p style="text-align: center;">CODE DE CONDUITE FEI POUR LE BIEN-ETRE DES CHEVAUX</p>
--

La Fédération Equestre Internationale (FEI) attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre international qu'elles adhèrent au Code de Conduite de la FEI et qu'elles reconnaissent et acceptent que le bien-être du cheval soit en tout temps considéré comme souverain et qu'il ne soit jamais subordonné à aucune influence commerciale ou de compétition.

1. Le bien-être des chevaux prédomine sur toutes les autres exigences, à tous les stades de leur préparation et de leur entraînement. Cela inclut la bonne gestion des chevaux, les méthodes d'entraînement, le ferrage et la sellerie ainsi que le transport.
2. Pour être autorisés à concourir, les chevaux et les concurrents doivent être physiquement aptes, compétents et en bonne santé. Cela comprend l'utilisation de médicaments, les procédures chirurgicales qui menacent le bien-être ou la sécurité des chevaux, la gestation des juments et le mauvais usage des aides.
3. Les épreuves ne doivent pas porter préjudice au bien-être des chevaux. Cela implique une attention constante portée aux zones de compétition, aux terrains, aux conditions météorologiques, aux écuries, à la sécurité du site et à l'aptitude du cheval à poursuivre son voyage après l'épreuve.
4. Tous les efforts doivent être consentis afin de s'assurer que les chevaux reçoivent l'attention qui leur est due après la compétition et qu'ils sont traités avec humanité une fois leur carrière achevée. Cela recouvre les soins vétérinaires appropriés, les blessures pendant les concours, l'euthanasie et la retraite.
5. La FEI encourage vivement toutes les personnes concernées par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible de connaissances dans leurs domaines de compétence.

I. INFORMATIONS GENERALES

1. DESCRIPTION DU CONCOURS (Veuillez vous référer à la page 3)

Statut (Art. 824): CEI1* Km / CEI2* Km

CEI3* Km / CEI4* Km

CEIJY1* Km / CEIJY2* Km

CEIJY3* Km

CEIO3* Km 160 / **CEIOJY3*** Km

CEI-CH4* Km 160 / **CEIJY-CH4*** Km 120

Lieu : Compiègne

Pays : France

Dates : 31 mai 2008

2. ORGANISATEUR (Adresse complète)

Nom : JUMP 60

En collaboration avec ENDURANCE COMPIEGNE

Adresse: 14 route Nationale

60610 La Croix St Ouen

Téléphone: 00 33 (0) 6 09 47 02 37 Téléfax: 00 33 (0) 3 44 91 06 87

Courriel: jump-60@wanadoo.fr

Site Internet: compiegne-endurance.com

3. COMITE ORGANISATEUR (Art. 101.6)

Président du concours : Robert TERNACLE

Courriel: jump-60@wanadoo.fr

Secrétaire du concours : Monique ROSSI

Adresse du lieu du concours : Stade Equestre – Terrain du Grand Parc –
 Carrefour Royal – 60200 Compiègne

4. SPONSOR(S)

Nom(s): Dubai Equestrian Club

Orange France Telecom

Conseil Régional de Picardie

Conseil Général de l'Oise

Ville de Compiègne

II. OFFICIELS (Devoirs des Officiels, voir Art. 822 (amendé))
(prénom, nom et nationalité)**1. JURY DE TERRAIN** (Art. 148, 153, 823, 822.1, Annexe IV)

Président : Maurizio STECCO

Niveau : 1* 2* 3* 4*

Nationalité : ITA

Courriel:

Membre : Sundar RETHINAVEL

Niveau : 1* 2* 3* 4*

Nationalité : IND

Membre : Daffi AL MARRI

Niveau : 1* 2* 3* 4*

Nationalité : QAT

Membre : Gérard NICOLAS

Niveau : 1* 2* 3* 4*

Nationalité : FRA

Membre : Paule PIETRONI

Niveau : 1* 2* 3* 4*

Nationalité : FRA

2. DELEGUE TECHNIQUE (ETRANGER) : (Art. 156, 157, 823, 822.2, Annexe IV)
(Le DT doit être étranger pour les Championnats et les CEI 4*)

Nom : Ian WILLIAMS

Niveau : 1* 2* 3* 4*

Nationalité : GBR

Courriel: **3. COMMISSION D'APPEL :** (Art. 154, 164, 822)

Président : Ken LOW

Adresse : 17 rue du Bourg

60350 Pierrefonds

Courriel:
 Membre :
 Membre :

4. COMMISSAIRE EN CHEF : (Art. 144, 822.4)
 (Le CS doit être sélectionné d'après la liste des Commissaires en Chef d'Endurance FEI)

Nom :
 Nationalité :
 Courriel:

5. COMMISSAIRES : (Art. 144, 822.4)

Nom :
 Nom :

6. COMMISSION VETERINAIRE / DELEGUE : (Art. 158, 822.3, 1003, 1007, 1008, 1009, Annexe IV)

Président :
 Nationalité :
 Courriel :
 Niveau : 1* 2* 3* 4*

Délégué Vétérinaire étranger :

Nationalité :
 Niveau : 1* 2* 3* 4*

Membre(s) associé(s) : (un membre pour 15 chevaux) **(NOM + NATIONALITES)**

Name <input type="text" value="Frans ARTS"/>	Niveau : 1* <input type="checkbox"/>	2* <input type="checkbox"/>	3* <input type="checkbox"/>	4* <input checked="" type="checkbox"/>
Nationalité <input type="text" value="NED"/>				
Name <input type="text" value="Jean Marc LAMOLLE"/>	Niveau : 1* <input type="checkbox"/>	2* <input type="checkbox"/>	3* <input type="checkbox"/>	4* <input checked="" type="checkbox"/>
Nationalité <input type="text" value="BEL"/>				
Name <input type="text" value="Guihlerme SANTOS"/>	Niveau : 1* <input type="checkbox"/>	2* <input type="checkbox"/>	3* <input type="checkbox"/>	4* <input checked="" type="checkbox"/>
Nationalité <input type="text" value="BRA"/>				

III. CONDITIONS TECHNIQUES SPECIFIQUES

1. COMPETITION (Art. 820, 821, 808, 806, 801)

Equipe	<input type="checkbox"/> OUI	Individuel	<input type="checkbox"/> OUI
Temps limite du raid	<input type="text" value="16h20"/>		
Méthode de départ	<input type="text" value="en groupe"/>		
Genre de terrain	<input type="text" value="terrain varié"/>		
Différence d'altitude	<input type="text" value="de 45 m à 360 m"/>		

2. DISTANCE MINIMUM PAR JOUR

Km Nombre de phases (2 à 6)

Vet Gates

Km	<input type="text" value="32.8"/>	Dans une halte chronométrée de <input type="text" value="40"/> min.
Km	<input type="text" value="21"/>	Dans une halte chronométrée de <input type="text" value="40"/> min.
Km	<input type="text" value="32.6"/>	Dans une halte chronométrée de <input type="text" value="40"/> min.
Km	<input type="text" value="20.3"/>	Dans une halte chronométrée de <input type="text" value="40"/> min.
Km	<input type="text" value="32.7"/>	Dans une halte chronométrée de <input type="text" value="50"/> min.
Km	<input type="text" value="21"/>	Dans une halte chronométrée de « finish ».

(avec au moins une halte chronométrée de 40 minutes minimum)

Pour tous les raids de 160 km, 5 Vet Gates sont obligatoires.

Lorsqu'une réinspection vétérinaire est obligatoire, la halte chronométrée peut-être prolongée de 10 minutes.

3. FREQUENCES CARDIAQUES

A chaque contrôle vétérinaire, la fréquence cardiaque ne doit pas dépasser après minutes de repos.

4. POIDS MINIMUM

(pas de poids minimum pour les compétitions Enfants, Juniors et Jeunes Cavaliers)

Kg	<input type="text" value="75"/>
Méthode de pesage	<input type="text" value="électronique"/>

5. LIEU ET HEURE DE DEPART

Lieu	Hippodrome de Compiègne
Heure	6h00

6. LOGOS

sont autorisés ne sont pas autorisés

7. INVITATIONS

a) Championnats & CEIO,s (Art. 826)

b) CEI,s (Art. 826)

Pays invités Algérie, Allemagne, Arabie Saoudite,
Australie, Bahrein, Belgique, Brésil, Danmark, Espagne, France, Grande
Bretagne, Irlande, Italie, Jordanie, Luxembourg, Malaisie, Oman, Pays Bas,
Pologne, Portugal, Qatar, Suède, Suisse, UAE, USA

Nombre de concurrents par pays 10

Nombre de concurrents pour la France 25

Nombre de chevaux par concurrent/pays 1

8. DATES DE CLÔTURES DES INSCRIPTIONS (Art. 121)

Les concurrents souhaitant participer à un concours international doivent être en possession d'une confirmation signée par leur FN. (Les concurrents doivent être inscrits pour les concours internationaux par leur FN). Les Comités organisateurs ne peuvent pas accepter d'autres inscriptions.

Secrétariat du concours pour les cavaliers étrangers :

JUMP'60

14 route Nationale

60610 La Croix St Ouen

Téléphone : Nicolas WHALEN 0033 (0) 6 09 47 02 37

Téléphone : Monique ROSSI 0033 (0) 6 62 10 12 93 (english speaking)

Fax : 0033(0) 3 44 91 06 87

E-mail : jump-60@wanadoo.fr

9. DELAI DE SOUMISSION (Art. 121)

(Obligatoire pour CEIO,s et Championnats seulement)

Inscriptions de principe 22 avril 2008

Inscriptions nominatives 6 mai 2008

Inscriptions définitives 20 mai 2008

Les engagements des cavaliers étranger doivent être envoyé au CO avec Copie à la FFE : Fax +33.158.17.58.07 - Email activites.inter.France@ffe.com

Date de clôture des engagements pour les Cavaliers Français

Les Cavaliers Français devront adresser leur demande de participation sur le formulaire correspondant **avant le 12 mai 2008 midi**
FFE/DTN, Bureau de l'Entraîneur National, 81 avenue Édouard Vaillant - 92517 Boulogne ou par fax : 01.58.17.58.53 .

Leurs engagements devront parvenir à FFEcompet soit par courrier soit via internet avant le mardi 19 mai 2008 midi

10. DEPENSES ET PRIVILEGES (Art. 132,133, 826.5)

Préciser les conditions de voyage, genre de logement, période la prise en charge par l'organisateur et toutes compensations prévues pour :

A) CONCURRENTS/ CHEFS D'EQUIPE (si prévu)

L'organisation prendra en charge les repas de tous les concurrents et des chefs d'équipe participant à la coupe de Nations

4 repas : jeudi soir, vendredi midi et soir, samedi soir.

3 petits déjeuners : vendredi, samedi et dimanche

B) PALEFRENIERS

1 groom par cheval

3 petits déjeuners : vendredi, samedi et dimanche

A) CHEVAUX

Le transport des chevaux est à la charge des participants.

Le logement des chevaux est assuré par l'organisation. Boxes compris dans l'engagement du jeudi 29 mai au dimanche soir 1^{er} juin inclus.

Boxes paillés à l'arrivée. Sur place, vente de copeaux, paille et foin.

Boxes en dur.

Pas de chevaux en transit.

Pas de paddock sur place.

NB: Le CO doit mettre à disposition suffisamment d'installations sanitaires avec douches chaudes et froides pour hommes et femmes.

11. DROIT D'INSCRIPTION

400 euros.

Déclaration de partants :

Les Chefs d'Equipes doivent déclarer la composition de leur équipe au secrétariat du concours le vendredi à 18h00 après la réunion des chefs d'équipe.

Réunion des Chefs d'Equipe

Le vendredi 30 mai à 17h30 au secrétariat du concours.

12. CLASSEMENT GENERAL (Art. 128, 129, 130, 833)

S'il est prévu, donner les détails sur la méthode d'attribution, épreuves de qualification, prix en espèces et/ou genre de prix en nature. Le prix du vainqueur ne doit pas excéder le 1/3 du montant total des prix en espèces. Le nombre minimum de prix offerts pour chaque épreuve doit être attribué sur la base d'un prix par quatre concurrents ayant participé, avec un minimum de cinq prix.

MONTANT TOTAL

16 600 €

Individuel

1^e 2500 €2^e 2000 €3^e 1200 €4^e 10005^e 500 €

Equipe

1^e 4000 €2^e 3200 €3^e 2400 €

Prix de la meilleure condition : oui X non / montant : Cadeaux
Pour les 10 premiers chevaux dans l'ordre d'arrivée du vainqueur.

13. PRIX

Un prix récompensant tous les concurrents ayant terminé l'épreuve doit être attribué. Prière de mentionner **le détail** des prix distribués en nature.

Plaques, flots, souvenirs

IV. CONDITIONS VETERINAIRES (Art. 1011, 830, 831, 832)**1. EXAMEN VETERINAIRE**

Date

29 mai (de 12h00 à 20h00) arrivée aux écuries

Heure

2. PREMIERE INSPECTIONDate Heure **3. INSPECTION FINALE**Date **4. INSPECTION DE LA MEILLEURE CONDITION**Date Heure **5. VETERINAIRE TRAITANT DU CONCOURS**

CEI4* un vétérinaire traitant pour 20 chevaux, CEI3* un vétérinaire traitant pour 30 chevaux, CEI2*/1* un vétérinaire traitant pour 50 chevaux

Nom : Nom : **6. FORMALITES DOUANIERES**Nom : Adresse: Téléphone: Téléfax: Courriel **CONDITIONS SANITAIRES A L'IMPORTATION DES CHEVAUX**

Détails sur les tests sanitaires, et cas échéant, sur la période et le protocole de quarantaine, etc. VEUILLEZ ANNEXER DES EXEMPLAIRES DE PERMIS D'IMPORTATION (POUR LES TESTS DE SANTE PAR DES LABORATOIRES) QUI SERONT REQUIS POUR LES CHEVAUX PARTICIPANT A CE CONCOURS. En cas de doute, nous vous prions de contacter le Département Vétérinaire dès que possible.

7. LABORATOIRE DE CONTROLE DES MEDICATIONS

Détails concernant le laboratoire FEI, mentionné sur la liste, désigné pour effectuer des analyses de prélèvements en provenance de ce concours. (Règ. (Règlement vétérinaire Art. 1021, et Bulletin FEI)

Nom : Adresse:

Téléphone:
Téléfax:
Courriel

8. NOM DU MEDECIN/SERVICE MEDICAL

Nom:

9. NOM DU MARECHAL FERRANT

Nom: